



LA FEFAC EDITE SON PREMIER RAPPORT ENVIRONNEMENTAL SUR LES ALIMENTS COMPOSES INDUSTRIELS EN TANT QUE CONTRIBUTION A L'EVALUATION ET A L'AMELIORATION DU DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ELEVAGE DE L'UE

(09) CP 7

Bruxelles, le 9 septembre 2009

M. Pedro Corrêa de Barros, Président de la FEFAC, et M. Ad Hectors, Membre du Praesidium de la FEFAC chargé des dossiers relatifs au développement durable, ont présenté publiquement le premier Rapport Environnemental de la FEFAC le 9 septembre 2009.

M. Ad Hectors a précisé que « les fabricants européens d'aliments composés sont pleinement conscients de l'impact de la production animale UE sur l'environnement et du fait que la consommation d'aliments pour animaux contribue à cet impact. Aussi, ils ont introduit un certain nombre d'initiatives soit individuellement, soit collectivement, au plan national ou européen, en vue d'améliorer la performance environnementale de leurs aliments pour animaux. Le Rapport Environnemental de la FEFAC donne un aperçu des différents angles sous lesquels la composante environnementale de la durabilité des aliments composés industriels doit être examinée. Ce document sera non seulement utile aux fabricants UE d'aliments composés pour animaux, mais également à quiconque souhaite s'informer davantage sur le développement durable des systèmes UE d'alimentation animale, y compris nos partenaires de la filière de l'élevage, les ONG environnementales et les décideurs politiques ».

Ce Rapport¹ de 28 pages étudie l'impact de la production et de l'utilisation des aliments pour animaux sur l'environnement et s'articule autour de 3 chapitres clés, à savoir la gestion durable des ressources en aliments pour animaux (p.ex. impact de la production de soja, production et utilisation de farines et d'huile de poisson, valorisation des co-produits issus de l'industrie alimentaire et de celle des biocarburants), le changement climatique et l'utilisation de l'énergie (méthodologie pour le calcul de l'empreinte carbone et évaluation de l'impact de la production et de la consommation d'aliments pour animaux sur l'environnement, utilisation de l'énergie dans les unités de production d'aliments pour animaux, etc.) et la sécurité des aliments des animaux (détoxification des ressources en aliments pour animaux, préservation de l'hygiène des aliments des animaux via la mise en œuvre de bonnes pratiques de fabrication). Dans ce Rapport figurent également des exemples d'initiatives prises à travers l'Europe dans le but de rassembler des informations et de fournir aux opérateurs des outils leur permettant d'améliorer leur performance environnementale.

M. Corrêa de Barros a souligné que « les consommateurs ont souvent l'impression que les systèmes modernes d'élevage ne sont pas compatibles avec les objectifs en termes de changement climatique. Or, cette impression est complètement fautive et un nombre croissant d'études tend à le confirmer. Le défi, tel que soulevé par la FAO, est de gérer de manière optimale les ressources agricoles en vue de garantir la sécurité alimentaire et d'être en mesure de fournir deux fois plus de produits animaux à l'échelle mondiale au cours des 40 prochaines années, en réduisant simultanément les impacts sur l'environnement par unité de produit animal. A mes yeux, cela n'est réalisable que via des

¹ Disponible sur le site internet de la FEFAC : <http://www.fefac.org/file.pdf?FileID=22145&CacheMode=Fresh>

systèmes d'élevage écologiquement intensifs basés sur un approvisionnement en aliments composés productifs. Dans la perspective de la Conférence Internationale de Copenhague sur le changement climatique, la FEFAC se doit de partager cette vision avec ses partenaires de la filière et les autorités publiques. Ce Rapport Environnemental est notre première contribution aux prochains débats à l'échelle UE et internationale et au travail de la Table Ronde UE de la Chaîne Alimentaire sur la Consommation et la Production Durables dont la FEFAC est un membre fondateur² ».

Le « Credo » de la FEFAC

- La FEFAC estime que les produits d'origine animale font partie intégrante du régime alimentaire européen et procurent des avantages nutritionnels à la population européenne. Des aliments pour animaux optimisés d'un point de vue nutritionnel, qui répondent aux besoins physiologiques des animaux de ferme et des poissons élevés à des fins de production de denrées alimentaires sont indispensables pour atténuer l'impact de la production et de la consommation de produits animaux sur l'environnement.
- L'industrie européenne des aliments composés désire contribuer de façon responsable au développement durable des systèmes d'élevage et d'aquaculture. De l'avis de la FEFAC, les éléments clés permettant d'aboutir à ces améliorations sont :
 1. Promouvoir des systèmes de production écologiquement intensifs pour les animaux d'élevage et les poissons, qui visent à maximiser l'efficacité des ressources et à minimiser les émissions de GES ;
 2. Changer les caractéristiques des rations et la composition des aliments destinés aux animaux d'élevage et aux poissons en vue de réduire de manière significative les émissions de GES attribuées aux systèmes d'élevage (p.ex. le méthane) ;
 3. Accroître l'efficacité des aliments des animaux, c'est-à-dire la conversion des aliments en produits animaux, dans le but de maîtriser l'utilisation des ressources et de réduire le gaspillage de nutriments ;
 4. Optimiser davantage l'utilisation des co-produits issus de l'industrie alimentaire, de la biomasse et des matières premières non-organiques pour alléger la pression sur les ressources naturelles.
- La FEFAC et ses Associations membres pensent qu'ils ont un rôle à jouer en fournissant aux établissements du secteur de l'alimentation animale des instruments leur permettant de mesurer et d'améliorer la performance environnementale de leurs produits. La FEFAC s'engage en tant que porte-parole de l'industrie européenne des aliments composés à faciliter les initiatives intersectorielles de la filière de l'alimentation animale en vue de développer des méthodologies standardisées pour estimer l'empreinte carbone et contribuer à des accords internationaux sur les critères de durabilité de la production d'aliments pour animaux.

Note pour l'éditeur

1. La Fédération Européenne des Fabricants d'Aliments Composés (FEFAC) représente 21 Associations membres nationales dans 20 Etats membres de l'UE ainsi que des Associations au statut de membres observateurs/associés en Suisse, en Turquie, en Croatie, en Serbie et en Norvège. L'industrie UE des aliments composés emploie plus de 110.000 personnes sur plus de 4.500 sites de production dont la plupart sont situés dans des zones rurales offrant peu de possibilités alternatives d'emploi.
2. Sur un total d'environ 470 millions de tonnes d'aliments pour animaux consommées chaque année par les animaux d'élevage dans l'Union européenne à 27, 150 millions de tonnes d'aliments sont produites par les fabricants d'aliments composés. Le chiffre d'affaires réalisé par l'industrie des aliments composés est estimé à environ € 45 milliards en 2008.
3. Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site web de la FEFAC (www.fefac.eu) ou contacter son Secrétaire Général, Monsieur Alexander Döring (Tél. +32-2-285.00.50, Fax +32-2-230.57.22, e-mail : fefac@fefac.eu).

² La Table Ronde UE de la Chaîne Alimentaire sur la Consommation et la Production Durables est composée d'organisations représentatives de la chaîne alimentaire, de l'agrofourriture aux distributeurs. Elle a pour objectif premier de mettre au point une méthode harmonisée d'évaluation de l'impact environnemental, de créer des instruments pour la communication au consommateur et d'identifier des actions en vue d'accroître la performance environnementale de la chaîne alimentaire.